



N°4 - 1^{er} semestre 2004 - Journal de l'A.I.S.B.L. **ACCOMPAGNER**

Bureau de dépôt 1080 Bruxelles - Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21, 1081 Bruxelles



ÉDITORIAL

9 MOIS ...

TÉMOIGNAGE

LUMIÈRE AU BOUT DE LA NUIT ...

ÉTAT DES LIEUX

TROIS ANS DÉJÀ !

1021 MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

POURQUOI FRAPPE-T-ON À LA PORTE D'ACCOMPAGNER ?

EDITORIAL

9 mois ...

Chères amies, chers amis,

Il paraît que, depuis neuf mois, vous attendez cette lettre n°4. Nous comprenons votre impatience et en même temps, nous devons vous avouer qu'il nous a fallu tout ce temps pour préparer une nouvelle naissance. Neuf mois, c'est normal pour un enfantement, ce ne fut pourtant pas sans douleurs.

Une équipe sociale a mené notre association là où elle se trouve aujourd'hui. Il n'était pas aisé de la renouveler. Mais l'expérience acquise en trois années nous a obligés à revoir notre stratégie. Vu l'absence de pouvoir subsidiant et vu nos faibles moyens financiers, nous ne pouvions maintenir les contrats de travail en cours. Parmi les trois travailleurs sociaux qui ont collaboré avec nous, nous avons demandé à Sandrine de poursuivre le travail de l'association. Un bénévole sera son référent exécutif au niveau du travail social et nous espérons pouvoir engager aussi un collaborateur administratif à mi-temps. Cette équipe sociale sera évidemment soutenue par tous nos bénévoles, sans qui elle n'aurait pas de raison d'être.

Par ailleurs, nous avons entamé des négociations en vue d'une affiliation à la "Société Saint-Vincent-de-Paul". Il nous avait été conseillé de ne pas rester seuls et de ne pas nous croire obligés de redécouvrir, par nous-mêmes, ce que d'autres avaient déjà expérimenté. Partageant un même esprit, il nous a

(suite page 2)

Lumière au bout de la nuit ...

TÉMOIGNAGE

Antoinette et son mari se trouvaient dans une grande solitude. C'est à l'hôpital qu'Antoinette rencontre Maria. Leurs graves maladies respectives les rendent complices, elles se soutiennent l'une l'autre. A la demande de Maria, Sr Marie-Odette, aussi bénévole à "Accompagner", va rendre visite à Antoinette et l'aiguille rapidement vers l'association. En effet, ce couple âgé subit un vacarme infernal durant la nuit et est prêt à déménager, mais où aller ?

Antoinette a été très bien accueillie à "Accompagner" : elle s'est sentie guidée, soutenue et moins stressée. Une bénévole lui a cherché un appartement, et peu après, la même journée, elle en trouve un à côté d'une communauté chrétienne.

Antoinette nous partage que toutes ces démarches lui ont permis de voir que des personnes ont le don de poser un regard bienveillant sur leurs frères et leurs sœurs qui se trouvent dans la détresse ; elle a ressenti qu'elle était comprise et qu'au bout du tunnel, la lumière pouvait à nouveau apparaître.

Sr Marie-Odette s'est rendue avec Antoinette chez le propriétaire de l'appartement. Grâce à la carte de visite de "Accompagner", Antoinette et son mari ont été reçus avec confiance et se sont même vus proposer une solution pratique pour le déménagement. Tout cet encadrement lui a redonné du souffle et l'envie de vivre car elle se sentait mourir à petit feu. "Accompagner" lui a permis aussi de trouver un lieu spirituel qu'elle cherchait depuis longtemps.

Elle éprouve une très grande gratitude envers les bénévoles qui se donnent entièrement pour l'autre et éprouve une joie qu'elle n'avait plus ressentie depuis des années.

9 mois ... (suite de la page 1)

paru évident de frapper à la porte des "Vincentiens" afin de trouver chez eux des compagnons de route. Nous vous en reparlerons.

Vous le constatez, notre mutisme n'était pas un silence de mort mais bien le signe de la recherche d'un second souffle. Nous pensons l'avoir trouvé en faveur de toutes

ces personnes qui frappent inlassablement à notre porte. Les accompagner reste notre priorité absolue. Nous voulons garder cette spécificité qui est la nôtre, si pertinente dans ce monde de plus en plus individualiste.

P. Guy Leroy

Trois ans déjà !

Le 18 mars dernier, responsables, partenaires et bénévoles de notre A.i.s.b.l. se rassemblaient pour célébrer dans la joie le troisième anniversaire d'Accompagner.

Trois ans déjà sont passés depuis qu'un petit groupe de volontaires se penchait sur un projet "d'aide aux personnes en difficulté en vue de leur permettre de se réintégrer et d'assumer leur autonomie dans la société". Telle était la visée, telle elle reste encore aujourd'hui. Mais cette visée devait se réaliser d'une manière bien spécifique, et pour cause: des organismes sociaux, il en existe pas mal à Bruxelles. Des personnes en difficulté, il y en a - et malheureusement ! - un nombre impressionnant. Des bénévoles, il en existe - et heureusement ! - un grand nombre. Accompagner devait donc trouver sa voie personnelle. C'est ainsi qu'elle est devenue une association "à taille humaine" fonctionnant grâce à une équipe solidaire et efficace de bénévoles encadrés par des personnes compétentes en la matière. Toute personne en difficulté qui se présente reçoit la certitude qu'elle ne sera plus seule pour accomplir des démarches de toutes sortes. Un bénévole l'accompagnera là où elle doit se rendre.

Rappelons encore une autre particularité : lors de chaque accompagnement, des bénévoles priants soutiennent la mission par leur prière. Ils sont partie prenante du projet et de la spécificité de l'Association.

Un anniversaire est toujours propice aux évocations du passé, aux rêves d'avenir, mais surtout à la prise de conscience des enjeux du moment présent. C'est ce que nous voulons faire ensemble.

Le passé ? Aider un enfant dans sa croissance n'est jamais chose simple. Comme

tout nouveau-né, Accompagner nous a donné les joies et l'enthousiasme des débuts. Elle a connu aussi ce que l'on appelle les "maladies infantiles", ce qui signifiait pour nous des tâtonnements, parfois de l'inquiétude au sujet de son avenir. Mais elle a grandi, envers et contre tout.

Pour nous en convaincre, survolons quelques pages de son carnet de croissance :

- A ce jour, l'Association a pu effectuer 1021 accompagnements, que ce soit pour des démarches au C.P.A.S, une orientation vers d'autres services, la résolution de problèmes administratifs ou judiciaires, la recherche d'un logement ou d'une formation, et autres ...

- Plusieurs partenaires, tels que les C.P.A.S. ou les centres d'accueil nous envoient de plus en plus de bénéficiaires. C'est un signe évident de confiance en notre action.

- La Table du logement du lundi matin fonctionne à plein rendement. Chaque fois c'est une moyenne de 20 personnes qui se présentent aux 3 bénévoles chargées de les aider dans leur recherche et de contacter les propriétaires par téléphone. La plupart d'entre elles, originaires de pays étrangers, redoutent cette démarche par crainte d'un refus si souvent déjà essuyé. Enfin l'occasion est donnée de pouvoir se présenter à un propriétaire bienveillant grâce au bénévole qui plaidera sa cause.

Les enjeux du présent ? Comme par le passé, une infrastructure accueillante, une équipe soudée qui se ligue contre la misère, la difficulté, la solitude, le rejet des personnes, et qui s'investit pour que quelque chose change, des bénévoles qui puisent leur force dans leur foi chrétienne. Enfin, un nombre toujours plus grand de bénéficiaires heureux

1021 missions d'accompagnement accomplies en 3 ans, du 19/3/2001 au 19/3/2004

ETAT DES LIEUX

Action	Description de l'action	Nombre de fois la même action dans la période sélectionnée	
Visite logement		295	28,89%
CPAS		140	13,71%
Adm. Communale		80	7,84%
Hôpital-médecin		61	5,97%
Logement social		61	5,97%
Aménagement	ouverture des compteurs, travaux, déménagement	55	5,39%
Avocat		50	4,90%
Etat des lieux-bail		46	4,51%
Rencontre		35	3,43%
Banque-Poste		22	2,15%
Logement de transit	Maison d'accueil, communauté thérapeutique	21	2,06%
Camp vacance, loisirs		20	1,96%
Minist. Intérieur		18	1,76%
Divers		16	1,57%
Ecole - Crèche		14	1,37%
Tribunal		14	1,37%
Fonds du logement	Constitution de la garantie locative	12	1,18%
Formation	Démarche visant à trouver ou entamer une formation	11	1,08%
Médiation de dettes		9	0,88%
O.R.B.E.M.-Syndicat		8	0,78%
Cté Française	Equivalence de diplôme	7	0,69%
Mutuelle		6	0,59%
A.I.S.	Agence immobilière sociale	5	0,49%
Conciliation	médiation en vue de régler un litige	4	0,39%
La Fontaine	soins infirmiers et douches publiques	3	0,29%
S.P.J.-S.A.J.	Aide à la jeunesse	3	0,29%
Demande de prime	ADIL, prime à la rénovation, etc.	2	0,20%
Minist. Affaires soc		2	0,20%
M.R.A.X.	Conseils juridiques	1	0,10%
		1021	

L'ASSOCIATION
COORDONNEES

Siège administratif

rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles
Fax. 02 410 30 73

N° registre national 474.160.150

Siège d'exploitation

rue Félix Vande Sande 40 - 1081 Bruxelles
Tél. 02 411 87 54
Fax. 02 411 54 51

E-MAIL accompagner@advalvas.be
Internet www.accompagner.be

Moniteur belge n° 7754/2001

Compte bancaire 114-7619101-73

Trois ans déjà ! (suite de la page 2)

d'être accueillis comme des êtres humains à part entière.

Mais l'on ne vit pas seulement d'idéal. Des réalités bien concrètes se présentent, entre autres, la nécessité de poursuivre les démarches pour obtenir des subsides indispensables au bon fonctionnement et à la croissance d'Accompagner, le perfectionnement de l'infrastructure en vue d'une efficacité toujours plus grande au service de nos bénéficiaires.

Enfin et surtout, le maintien rigoureux de notre spécificité d'accompagnement des personnes par des bénévoles.

Les rêves d'avenir ? Accompagner a trois ans. Rêvons-nous de grandes choses pour elle ? Oui et non ! Tout d'abord, une restructuration nous contraint à limiter le nombre de professionnels. Désormais, C'est Sandrine qui vous accueillera dans le petit bureau. Elle sera secondée deux fois par semaine par Armand, Assistant social.

Nous ne sommes pas appelés à devenir le grand centre qui reçoit toutes les demandes et ne peut y faire face par manque de moyens. Notre seul rêve est de créer un espace convivial d'écoute et d'accompagnement capable d'aider efficacement les personnes qui se présentent. Pour cela, nous voulons renforcer et agrandir encore notre équipe de bénévoles. Face aux situations de détresse humaine, nous voulons développer un réseau de relations confiantes qui, à lui

seul, est déjà un remède au marasme de ceux qui sonnent à notre porte.

Rêver l'avenir, c'est vivre l'espérance. Charles Péguy, poète français, la décrit comme "une toute petite fille qui s'avance vers l'avenir, entourée de ses deux sœurs : la foi et la charité." N'est-ce pas l'image d'Accompagner ? Petite, simple, discrète, elle va de l'avant, la main tendue vers tous ceux qui ont besoin d'elle pour se remettre debout et croire enfin à la possibilité de revivre. Vivre cela au jour le jour, n'est-ce pas un bel avenir ?

Marie-Louise P.



Pourquoi frappe-t-on à la porte d'Accompagner ?

Sur 500 dossiers...

Le plus souvent les personnes nous contactent pour trouver un logement (32,23%), ensuite viennent les demandes d'aide administrative pour 20,04% (obtention d'un document, régularisation de la situation de mutelle, équivalences des diplômes) et 10,33% des personnes s'adressent à Accompagner pour obtenir des revenus. Au total, ces trois

besoins rassemblent 62,6% des demandes d'aide.

Les 38,4% des autres requêtes adressées à Accompagner se répartissent en emploi-formation (6,40%), conseils juridiques (5,99%), réorientation (3,41%), santé (2,89%), guidance budgétaire (2,79%), aide alimentaire-survie (2,27%), enfance-jeunesse (2,17%), écoute (1,65%) et réinsertion post-pénitentiaire (0,52%).

Si vous désirez aider financièrement l'association ACCOMPAGNER, merci de verser votre don au n° de compte suivant :

114-7619101-73

de

ACCOMPAGNER
Rue des Braves 21
B - 1081 Bruxelles.